

CONNAÎTRE MA CAPACITÉ D'EMBAUCHE ET PASSER À L'ACTION

Vous aimeriez embaucher mais vous ne savez pas précisément si vous en avez la capacité financière et quels sont les objectifs à atteindre pour le faire sereinement ? S'il s'agit d'une première fois, plusieurs démarches sont à réaliser : déclaration du salarié, fiche de paie, médecine du travail, mutuelle obligatoire, demande d'aides à l'embauche... Mais aussi, il est important de savoir exactement quel chiffre d'affaires vous devrez viser pour que cette opération soit rentable et vous assurer ainsi de travailler dans le sens d'une croissance intelligente. Il peut être important de revoir par exemple la définition du poste de chacun ou du secteur concerné, afin de s'assurer que la création de ce poste nouveau s'intègre parfaitement dans la stratégie de développement de l'entreprise, efficacement et sans surprise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour un salaire net de 1 800 euros, vous paierez 3 270 euros environ chaque mois, charges comprises. De quelles charges parlons-nous ? Retraite, santé, chômage, famille, accidents, formation, logements...

Des aides à l'embauche peuvent vous être proposées. Vérifiez votre éligibilité sur : <https://entreprise.pole-emploi.fr/aides-embauche/touteslesaides>

COMMENT EXTERNALISER MA PAYE ?

Notre Cabinet vous propose de gérer entièrement votre système de paie. Grâce à votre espace client, vous nous transmettez les fiches de pointage de vos salariés et nous nous occupons du reste. Tous les mois, vous recevrez directement dans votre espace les fiches de vos salariés à télécharger. Vous souhaitez y ajouter les notes de frais ? Aucun souci, nous gérons l'ensemble à votre place et réalisons des rendez-vous réguliers pour faire le point ensemble.



Espace client

PASSER LE CAP DE L'EMBAUCHE...

Vous aimeriez embaucher mais vous ne savez pas précisément si vous en avez la capacité financière et quels sont les objectifs à atteindre pour le faire sereinement ? S'il s'agit d'une première fois, plusieurs démarches sont à réaliser : déclaration du salarié, fiche de paie, médecine du travail, mutuelle obligatoire, demande d'aides à l'embauche... Mais aussi, il est important de savoir exactement quel CA vous devrez viser pour que cette opération soit rentable et vous assurer ainsi de travailler dans le sens d'une croissance intelligente. Il peut être important de revoir par exemple la définition du poste de chacun ou du secteur concerné, afin de s'assurer que la création de ce poste nouveau s'intègre parfaitement dans la stratégie de développement de l'entreprise, efficacement et sans surprise.